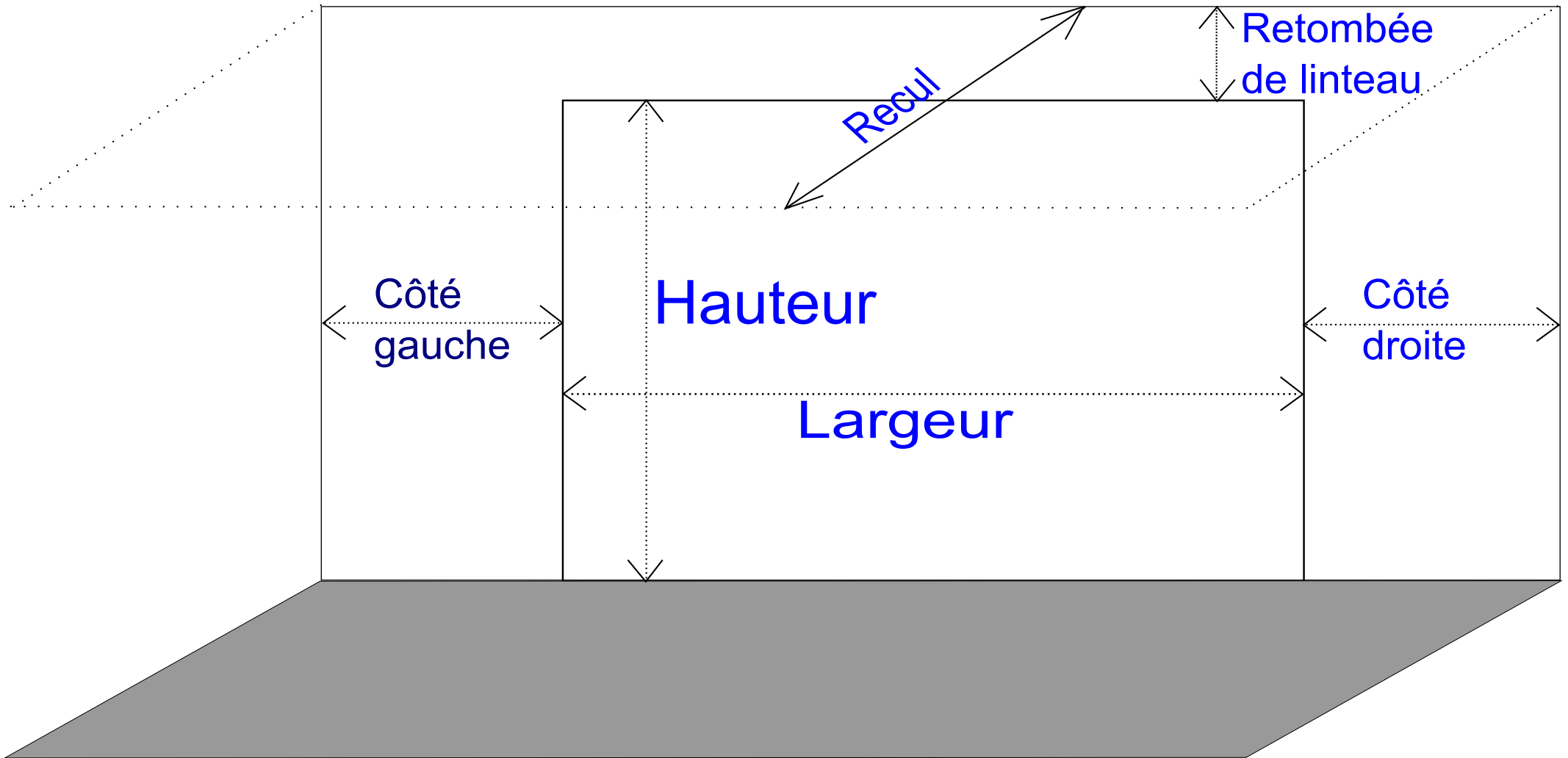


Prise de cotes pour les portes sectionnelles



- 1) le recul doit être plus grand que la largeur pour que la porte puisse s'ouvrir entièrement
- 2) le côté droit et le côté gauche doivent faire plus de 100mm
- 3) la retombée de linteau doit faire plus de 160mm pour une porte électrique, 80mm pour une manuelle